



Les VÉGANES au POUVOIR

Thomas Lepeltier

Le Pommier

Les Véganes au pouvoir

Thomas Lepeltier

Les Véganes au pouvoir

Le Pommier

Le présent ouvrage a paru initialement sous le titre *Les véganes vont-ils prendre le pouvoir?*, en 2019.

© Éditions Le Pommier/Humensis, 2019; 2021 pour la présente édition augmentée

ISBN: 978-2-7465-2447-7

Dépôt légal – 1^{re} édition: 2021, novembre

170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

www.editions-lepommier.fr

AVERTISSEMENT

Ce livre a pour objectif de montrer que le véganisme a des chances de s'imposer à toute la société. Rappelons que ce mouvement politique cherche à bâtir un monde où les intérêts des animaux à ne pas être maltraités, emprisonnés et tués ne sont pas bafoués, comme c'est très souvent le cas de nos jours. Ce mouvement rejette donc la consommation des produits d'origine animale (viande, lait, œufs), leur utilisation (pour la fourrure ou le cuir, par exemple) et les activités fondées sur leur emprisonnement (zoos, cirques avec animaux, etc.).

Pour s'imposer, il ne cherche pas à convertir tous les citoyens à ses principes, du moins dans un premier temps. Comme tout mouvement porteur d'une revendication de justice au sein d'une démocratie, il espère simplement convaincre une majorité de parlementaires de voter les lois qu'il défend.

Ici, il s'agit de lois qui interdiront de consommer, d'emprisonner, d'exploiter et de tuer des animaux sans nécessité. Les récalcitrants n'auront ensuite qu'à s'adapter avant, dans le meilleur des cas, de se laisser convaincre par cette mesure de justice.

Bien sûr, nous n'y sommes pas encore. Bien que ce mouvement politique gagne en importance chaque jour, il n'est toujours pas pris au sérieux par un grand nombre de nos concitoyens et continue à rencontrer une forte opposition, à la fois dans une partie encore importante de la population et chez ceux qui ont des intérêts économiques à exploiter des animaux. Mais ce livre montre comment ses revendications pourraient aboutir. Il s'adresse donc autant aux curieux qui voudraient s'informer sur les tenants et aboutissants de ce mouvement qu'aux sceptiques et adversaires de cette transition vers le véganisme, sans oublier ceux qui espèrent en être les témoins de leur vivant. Aux curieux, sceptiques et adversaires, il entend montrer que ce projet politique non seulement répond à des exigences éthiques fondamentales, mais est également réaliste sur un plan pratique. À ceux qui sont déjà convaincus de la pertinence de ce projet, il propose une analyse des stratégies politiques pour qu'il soit plus rapidement couronné de succès. En ce sens, aux uns et aux autres, il montre comment les véganes pourraient en venir à prendre le pouvoir¹...

PROLOGUE

D'une abolition à l'autre

En août 1833, la Grande-Bretagne abolit l'esclavage. Cette décision est l'aboutissement d'une histoire qui a commencé un demi-siècle plus tôt. C'est en effet en juin 1783 qu'un groupe de quakers demande pour la première fois au Parlement britannique de prendre des mesures pour améliorer les conditions de vie des esclaves. Entre ces deux dates, les abolitionnistes ont dû convaincre l'opinion publique du bien-fondé de leur combat et s'organiser en groupe de pression pour avoir la majorité des parlementaires de leur côté. Le roi William IV qui, dans sa jeunesse, avait été un féroce opposant à l'abolition de la traite des Africains approuve finalement la nouvelle loi. La Grande-Bretagne tourne ainsi une page de son histoire. D'ailleurs, elle n'est pas la seule à prendre cette direction en faveur d'un monde plus juste.

En France, l'esclavage est aboli quelques années plus tard, en 1848. Aux États-Unis, c'est en 1865. Et ainsi de suite.

Avant la fin du XVIII^e siècle, l'esclavage avait déjà été critiqué. Mais il était très rare de voir des demandes d'abolition s'exprimer. Ceux qui s'en indignaient ne cherchaient pas à remettre en cause un ordre social institué depuis la nuit des temps. D'ailleurs, certains estimaient que, sans l'esclavagisme, les Noirs seraient soumis à un sort bien pire. D'une certaine manière, l'esclavage était perçu comme un mal nécessaire. Les plus éclairés songeaient juste à le rendre moins cruel. Mais l'idée qu'il puisse être aboli leur apparaissait saugrenue. N'existait-il pas de toute éternité ? Pourtant, à partir des années 1770, des positions antiesclavagistes commencent à voir le jour. Elles sont associées à l'idée d'un progrès moral de l'humanité et se nourrissent de l'esprit de réforme qui anime beaucoup de penseurs de l'époque. Les Africains, comme les Européens, se dit-on, doivent pouvoir profiter des progrès de la civilisation. Après tout, les premiers sont des humains à part entière ; il ne faut donc plus les traiter comme des marchandises.

Mais quand les quakers présentent leur pétition en faveur des esclaves au Parlement en ce mois de juin 1783, ils sont confrontés à des objections d'ordre économique : la traite, leur fait-on

comprendre, est fondamentale à l'économie britannique. Les quakers n'en poursuivent pas moins leur combat. En particulier, ils décident d'informer le pays sur la cruelle réalité de cette activité commerciale. Le moment semble opportun : éditeurs et lecteurs s'intéressent au sujet. Les années qui suivent voient ainsi la publication d'un grand nombre de textes dénonçant l'esclavage et adoptant une position abolitionniste. Ces idées se répandent suffisamment dans la société pour que les antiabolitionnistes se sentent obligés de répondre. Plusieurs traités justifiant la traite et l'esclavage sont alors publiés. Le débat de société est lancé.

Pour structurer cette campagne, plusieurs personnalités antiesclavagistes fondent à Londres, le 22 mai 1787, la « Société pour l'abolition de la traite des esclaves ». Son objectif est là aussi d'informer sur la réalité de l'esclavage et, comme son nom l'indique, d'œuvrer à l'abolition de la traite. Explicitement, cette société ne demande donc pas l'émancipation des esclaves, seulement la fin de leur commerce à travers l'Atlantique. Mais l'émancipation reste, dans une certaine mesure, l'objectif ultime. D'ailleurs, à l'époque, l'amalgame entre les deux combats est très souvent fait. En particulier, les antiabolitionnistes accusent la Société de vouloir abolir l'esclavage. Cet objectif

limité est donc, en grande partie, un choix tactique. D'aucuns craignent en effet qu'une demande d'émancipation ne suscite une trop grande levée de boucliers. D'abord, parce que la libération des esclaves porte atteinte au droit de propriété, valeur fondamentale de la Grande-Bretagne de l'époque. Ensuite, parce que le sort des Africains pourrait être vu comme une prérogative des colonies et non du Parlement (sujet sensible, deux décennies après la révolution américaine). Enfin, parce que l'idée de libération immédiate des esclaves n'est pas encore dominante dans l'opinion, voire chez certains abolitionnistes déclarés qui estiment que les Africains ne sont pas prêts à devenir instantanément des travailleurs libres.

En tout cas, avec cet objectif déclaré, la Société pour l'abolition de la traite des esclaves se lance dans une grande campagne de sensibilisation de l'opinion et de recherche d'appuis politiques. Le succès n'est pas immédiat. Il faut attendre 1807, soit vingt ans, pour que le Parlement abolisse la traite. Les tractations ont en effet été vives avec les opposants à l'abolition pour que certains changent de camp. Même au sein du mouvement abolitionniste, les débats ont été tendus entre ceux qui demandaient une abolition immédiate et ceux qui défendaient des mesures graduelles pour rendre la traite de moins en moins attirante financièrement.

Mais, à force de persuasion et de mobilisation, le 23 février 1807, le Parlement britannique vote enfin l'abolition de la traite, au nom de la justice. C'est une victoire pour les abolitionnistes. Pour autant, ce n'est qu'une étape puisque l'esclavage reste légal.

Les années qui suivent l'abolition de la traite sont marquées par un certain immobilisme concernant cette question de l'esclavage. Occupé par d'autres affaires courantes, le gouvernement britannique semble simplement préoccupé par l'application de la loi d'abolition de la traite, son extension aux autres nations esclavagistes et la lutte contre le trafic clandestin d'Africains. Il faut attendre les années 1815 pour que le mouvement abolitionniste arrive à se remobiliser en vue de l'émancipation des esclaves. On assiste alors à une nouvelle multiplication de publications, de réunions publiques, de conférences et de pétitions concernant l'esclavage. Mais le mouvement reste toujours tiraillé entre ceux qui réclament une émancipation immédiate et ceux qui estiment que l'émancipation doit être progressive, notamment parce qu'ils considèrent les Noirs comme de grands enfants qu'il faut éduquer avant de les libérer complètement. Les planteurs et leurs soutiens ne tardent pas à afficher leur opposition radicale à toutes ces idées d'émancipation. Une bataille

d'idées s'engage alors, non seulement entre les tenants de l'émancipation graduelle et ceux de la libération immédiate, mais aussi de nouveau entre les partisans et les opposants de l'esclavage.

Là encore, il faut une vingtaine d'années pour que le débat trouve une issue favorable aux esclaves. Un élément important de ce succès est la mobilisation d'une nouvelle génération d'abolitionnistes, plus impatiente que l'ancienne et qui, par conséquent, milite pour une émancipation immédiate. Ce changement de balancier s'explique par le constat que les politiques conduites jusque-là ont très peu contribué à l'amélioration de la condition des esclaves. Alors, découragés par ce manque de progrès, les jeunes abolitionnistes optent pour une stratégie plus explicite. À trop vouloir attendre le moment opportun pour demander l'émancipation, on permet aux planteurs, estiment-ils, de pratiquer l'esclavage indéfiniment. Puis, ne pas demander l'émancipation immédiate revient à reconnaître une certaine légitimité à l'esclavage. Aussi faut-il oser, affirment-ils, faire cette demande d'abolition immédiate. Aidée par un contexte économique plus favorable, la stratégie est couronnée de succès. En août 1833, le Parlement britannique vote l'abolition de l'esclavage, avec une généreuse compensation financière pour les planteurs. C'est le début d'un mouvement d'émancipation qui

rencontre un grand succès à travers le monde les décennies suivantes. L'esclavage est ainsi aboli au XIX^e siècle dans la plupart des nations¹.

Pourtant, en ce début de XXI^e siècle, les véganes estiment que ce mouvement attend toujours son dénouement avec la libération des animaux. Dans leur optique, derrière chacune des bêtes exploitées par la société (pour la nourriture, l'habillement ou autre chose), il y a en effet un individu ayant un intérêt à ne pas être emprisonné, maltraité et tué. Aussi ces nouveaux abolitionnistes estiment-ils que les animaux devraient eux aussi être libérés du joug humain. Leur comparaison entre l'esclavage et l'élevage laisse encore perplexe une partie importante de la population, qui a d'ailleurs du mal à comprendre ce que signifierait concrètement « libérer les animaux ». Est-il question de laisser les vaches et les cochons déambuler dans les rues de nos villes ? L'idée paraissant saugrenue, ce projet d'émancipation n'est pas toujours pris au sérieux. Il est pourtant le fruit d'une réflexion murie depuis plusieurs décennies. Il traverse d'ailleurs l'esprit d'un nombre croissant de personnes qui, découvrant chaque jour un peu plus la violence que subissent les animaux dans les élevages et les abattoirs, se demandent si on ne ferait pas mieux d'arrêter de les exploiter. Pourquoi effectivement élever et tuer des animaux quand ce n'est pas nécessaire ?

Surtout que ces animaux, personne – ou presque – ne semble leur vouloir du mal. Ainsi, petit à petit, à l’instar de l’abolition de l’esclavage deux siècles plus tôt, ce projet d’une abolition de l’exploitation animale prend corps dans la société. Reste à évaluer ses chances de succès...